PRIX DE GRAVURE LACOURIERE 2016

Ce prix biennal, d'un montant de 10 000 Euros, est destiné à récompenser un graveur en taille-douce.

Il a été créé par Madeleine Lacourière en 1979 sous l'égide de la Fondation de France en hommage au graveur et maître-imprimeur Roger Lacourière.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU PRIX

Les estampes présentées doivent être imprimées en taille-douce.

Le candidat doit être vivant et avoir 45 ans au plus l'année de sa participation au prix.

Il doit être de nationalité française ou résider en France depuis 3 ans.

Ses gravures doivent avoir été exécutées dans les 5 dernières années.

Le prix n'est pas anonyme : les envois sont adressés ou présentés sous le nom du candidat qui joindra son curriculum vitae, une adresse mail et la liste détaillée (titre, technique, date) des œuvres déposées.

Sauf pour le lauréat, le nom des candidats ne fait pas l'objet d'une diffusion ou publicité. Le lauréat dépose au département des estampes et de la photographie à la BnF un exemplaire de chaque tirage constituant l'œuvre primée.

DEPOT DES ŒUVRES

Les œuvres, non encadrées, peuvent faire soit de préférence l'objet d'un dépôt du **lundi au vendredi entre 10h00 et 13h00**, soit être adressées sous pli recommandé, sans qu'aucune responsabilité ne puisse être imputée à la BnF en cas de détérioration des envois postaux,

à Secrétariat du Prix Lacourière

Département des Estampes, Bibliothèque nationale de France 5, rue Vivienne 75002 Paris

à partir du 7 mars et jusqu'au 7 avril 2016, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats peuvent déposer de trois à cinq gravures de leur choix; ils porteront sur leur envoi ou dépôt la mention "Prix de gravure Lacourière".

RETRAIT DES ŒUVRES

Les œuvres devront être retirées du 23 mai au 17 juin 2016, de 10h00 à 13h00.

Les dossiers qui n'auraient pas été repris seront renvoyés uniquement aux candidats qui auront joint une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.

Les dossiers non repris au-delà du 30 juin 2016 et non accompagnés d'une enveloppe de renvoi seront considérés comme donnés au département des Estampes et de la photographie de la BnF.

COMPOSITION DU JURY

Le Jury est composé de 12 membres, conservateurs de musée et au département des Estampes de la BnF, de techniciens, de critiques et d'historiens de l'art.

Il se réunira le 20 mai 2016 ; les candidats seront informés par mail, à partir du 23 mai 2016.